



## FICHE DE POSTE - Chargé de mission Coopération transfrontière

<b>Intitulé du poste :</b>	<b>Chargé.e de mission coopération transfrontalière</b>	<b>Référence# :</b>	
<b>Services :</b>	Direction	<b>RIFSEEP :</b>	« Contrat de projet »
<b>Délégation Territoriale :</b>	Siège	<b>Catégorie :</b>	catégorie A
<b>Localisation</b>	REMIRE-MONTJOLY  Avec déplacements Brésil, Suriname, et Guyana	<b>Statut (ou nature de l'emploi):</b>	<input checked="" type="checkbox"/> Titulaire Choisissez un élément <input checked="" type="checkbox"/> Contractuel de niveau équivalent <input checked="" type="checkbox"/> Contractuel relevant du quasi-statut de l'environnement
		<b>Statut du poste :</b>	Vacant (Création) Date de vacances :01/01/2025
		<b>Durée de la mission</b>	18 mois
<b>Salaire en euros :</b>	Grille du quasi-statut de l'environnement, avec prise en compte de l'expérience déjà acquise	<b>Avantages :</b>	Bonification outre-mer Guyane +40%
<b>Domaine fonctionnel :</b>	Environnement	<b>Type de contrat :</b>	CDD
		<b>Temps plein :</b>	Oui
		<b>Télétravail :</b>	Oui
		<b>Management :</b>	Non
		<b>Niveau d'expérience :</b>	Confirmé
<b>Domaine RMFP :</b>	Chargé de mission	<b>Sous-domaine :</b>	Coopération transfrontière et environnement
<b>Prise de poste :</b>	01/02/2025	<b>Permis B</b>	Exigé
<b>Date de publication :</b>	03/01/2025	<b>Fin de publication :</b>	17/02/2025
<b>External Posting URL:</b>	External Posting URL		
<b>Livret d'accueil URL :</b>	URL		

### Qui sommes-nous ?

Créé en février 2017, le Parc amazonien de Guyane (PAG) a pour mission de protéger la nature, de valoriser les cultures traditionnelles et d'organiser avec ses partenaires un développement économique local adapté aux modes de vie des populations. En plus des missions classiquement dévolues aux Parcs nationaux, l'établissement public du PAG s'est vu confier certaines missions spécifiques (article L331-15-5 du code de l'environnement) parmi lesquelles : de contribuer au développement des communautés d'habitants qui tirent traditionnellement leurs moyens de subsistance de la forêt, en prenant en compte leur mode de vie traditionnel et de participer à un ensemble de réalisations et d'améliorations d'ordre social, économique et culturel dans le cadre du projet de développement durable défini par la charte du PAG.

Les partenaires du PAG sont très nombreux, les contributions des agents à la vie de ces territoires sont multiples et multiformes.

Le Parc amazonien de Guyane a porté de 2018 à 2022 un projet de renforcement du réseau des aires protégées du Plateau des Guyanes (RENFORESAP) sur un financement (principal) du PCIA (FEDER Interreg). Ce projet a permis de mobiliser les gestionnaires des aires protégées du Suriname, du Guyana et de la Guyane française sur 4 thématiques partagées : l'écotourisme, la transmission des patrimoines culturels, l'orpillage, et les sciences participatives. En 2023, il a été constaté le souhait des membres de ce réseau de prolonger les échanges sur les mêmes thématiques et de les concrétiser en actions en ajoutant une dimension transversale de gouvernance de ce réseau et en intégrant des problématiques propres aux populations riveraines ou vivant dans ces aires protégées et possiblement celles gérant des espaces naturels. En 2024, suite à la visite du Président de la République française au Brésil et à la signature d'une lettre d'intention entre la France et le Brésil ouvrant des possibilités de coopération entre le Parc amazonien de Guyane et le Parc National des Montagnes des Tumucumaques (PNMT), l'intérêt d'ajouter le Brésil, et en particulier l'Etat d'Amapa, au réseau des gestionnaires des aires protégées du Plateau des Guyanes est devenu évident.

La dynamique de relance du projet RENFORESAP prévoit en conséquence l'inclusion du Brésil et de ses aires protégées de l'Etat d'Amapa, dans le périmètre du nouveau projet, toujours à l'échelle du Plateau des Guyanes, avec en outre le Guyana, le Suriname et la Guyane française.

Dans le même temps, un projet de coopération technique entre le PaG et le PNMT est en construction, depuis la signature de la lettre d'intention précédemment évoquée. Ce projet bilatéral interparcs devra s'articuler avec celui pré-cité de relance de RENFORESAP, en tant que projet « local » valorisable au sein du réseau des gestionnaires d'aires protégées du Plateau des Guyanes, au même titre que d'autres projets locaux menés sur d'autres sites au sein des pays participant au projet sous-régional.

#### Description du poste

Le/la **chargée de mission coopération transfrontalière**, placé.e sous l'autorité de la Direction du parc amazonien de Guyane, aura pour mission de préfigurer une coopération entre les aires protégées du Plateau des Guyanes en incluant les populations locales et autochtones et en particulier, une coopération technique entre le PaG et le PNMT (Brésil) :

1.1. A l'échelle du Plateau des Guyanes, il s'agit de concevoir, sur la base des acquis du projet RENFORESAP et du recueil des attentes des partenaires de la sous-région (mission menée en 2023 et nouveaux échanges à prévoir), un projet de renforcement du réseau sous-régional de ces aires protégées et naturelles gérées. Ce nouveau projet inclurait le Brésil et notamment les aires protégées de l'Etat d'Amapa, voisin de la Guyane française.

La mission comprend :

- ✓ les prises de contact avec les gestionnaires d'aires protégées, les services de l'Etat en charge des questions environnementales (changement climatique, biodiversité ...) et les structures œuvrant auprès des populations sur les sujets concernés par le présent projet dans les pays concernés et leurs tutelles institutionnelles, en lien avec le réseau diplomatique français dans ce pays ;
- ✓ la conception et la mise au point d'une architecture de portage de la maîtrise d'ouvrage, sans doute à plusieurs partenaires dont le PaG
- ✓ l'identification des besoins en ressources humaines et financières permettant d'assurer le pilotage global du projet et ses relais dans les pays concernés
- ✓ la finalisation d'un programme d'actions, l'élaboration des contenus de ces actions (rédaction de fiches descriptives)
- ✓ La recherche de financement par prise de contact avec les bailleurs de fonds potentiels pouvant appuyer la mise en œuvre de ce projet
- ✓ L'organisation et l'animation des comités de pilotage techniques et des comités de suivi du projet incluant les financeurs
- ✓ L'accompagnement au démarrage opérationnel du projet, en relai de l'équipe d'animation dédiée à ce projet (sous réserve du délai de sa mise en place)

La langue de travail pour les documents écrits ainsi que les échanges avec le Guyana et le Suriname, sera l'anglais.

Le livrable final attendu est un projet bancable destiné à être présenté au programme PCIA du FEDER Guyane.

A titre indicatif, les axes de coopération envisagés à la date de rédaction de la présente fiche de poste sont fournis en annexe 1.

1.2. Dans le même temps, et de façon articulée avec le premier objectif ci-dessus, un second projet de coopération technique bilatérale PaG/PNMT déjà en cours de réflexion, sera mis en place avec l'appui du chargé de mission coopération.

La mission comprend :

- ✓ les prises de contact avec le PNMT et les organismes fédéraux brésiliens, notamment ICM Bio
- ✓ la rédaction dans les deux langues (français et portugais) du document de projet servant de feuille de route sur 3 ans de cette coopération,
- ✓ La rédaction des fiches descriptives de la mise en œuvre des actions,
- ✓ L'identification des besoins en ressources humaines et financières permettant de mener à bien le projet
- ✓ La recherche de financement et la participation aux échanges avec les financeurs potentiels
- ✓ L'organisation et l'animation, pour la partie française, des comités de pilotage techniques et des comités de suivi du projet incluant les financeurs
- ✓ L'accompagnement du démarrage opérationnel du projet, en relai de son équipe d'animation dédiée (sous réserve du délai de sa mise en place)

Le/la chargé.e de mission Coopération travaillera en binôme avec le technicien chargé de coopération bilatérale du PaG/Brésil.

Le livrable attendu est un document de projet de coopération rédigé en trois langues (français, anglais et portugais) susceptible d'une présentation à la COP 30 à Belem en octobre 2025 (Convention des Nations Unies sur le Climat).

A titre indicatif, les axes de coopération envisagés à la date de rédaction de la présente fiche de poste sont fournis en annexe 2.

#### **Vos missions en quelques mots**

Préfigurer et formater de façon cohérente deux projets de coopération transfrontières impliquant le Parc amazonien de Guyane, ces deux projets étant imbriqués l'un avec l'autre selon deux échelles géographiques différentes. La mission comprend les prises de contact avec les différents partenaires techniques et financiers, la définition consensuelle des actions de coopération envisagées, la rédaction des fiches actions des deux projets (objectifs, contenus, résultats attendus, moyens nécessaires) et leur assemblage sous forme de documents de projet bancables pouvant être présentés aux institutions de tutelle et aux financeurs potentiels. Un travail préparatoire a d'ores et déjà permis en 2023 et 2024 d'identifier les grands axes d'orientation de ces deux projets. La mission comprend en outre l'accompagnement au démarrage de ces projets, selon le temps restant disponible sur la mission.

Le chargé de mission sera en outre pilote d'une équipe projet dédiée à la coopération transfrontière au sein du PaG (réseau interne de contributeurs et acteurs des deux projets, dont un technicien chargé de coopération impliqué notamment dans la coopération bilatérale avec le Brésil)

#### **Votre savoir-faire**

Le(la) chargé (e) de mission coopération doit :

- Disposer d'une compétence en ingénierie de conception de projet internationaux, attestée par une ou plusieurs expériences avérées en la matière
- Disposer d'une appétence en matière d'environnement, de gestion d'aires protégées et de gouvernance locale et autochtone.
- Disposer d'une connaissance des réseaux d'ONG et bailleurs de fonds intervenant dans le domaine de la biodiversité et du climat, notamment en Amérique du Sud
- Parfaite maîtrise de l'anglaise et du français. Des connaissances en portugais peuvent également être un atout important
- Savoir rédiger et animer des réunions et groupes de travail en anglais et français
- Etre en capacité d'organiser des rencontres des partenaires des deux projets de coopération, animer les débats et produire les synthèses en anglais et français (et idéalement en portugais)

#### **Votre savoir-être**

Les qualités attendues de la part des candidats sont les suivantes :

- Ecoute et esprit de synthèse

- Diplomatie à l'égard des partenaires de la coopération, notamment par le respect et la prise en compte des attentes des partenaires des deux projets de coopération
- Capacité à trouver le consensus sur des actions convergentes au regard des objectifs généraux qui seront retenus
- Etre en capacité de réaliser des missions de terrain, acceptant des conditions matérielles d'hébergement « rustiques »
- Qualités rédactionnelles avérées
- Esprit d'équipe et ouverture à des modalités de travail multi-culturelles

**Contexte matériel :**

Le poste est localisé au siège du Parc amazonien de Guyane à Rémire-Montjoly (Guyane française). Néanmoins, le chargé de coopération sera amené à se déplacer fréquemment dans les différents pays ciblés par les deux projets envisagés : Brésil, Suriname et Guyane. Il devra également rencontrer et associer à son travail les gestionnaires d'aires protégées en Guyane française. Au siège du PaG, le chargé de coopération disposera d'un bureau, d'un ordinateur portable et d'un smartphone de service. Les frais liés à ses déplacements seront pris en charge par le PaG. Le système de visio-conférence du siège du PaG sera en outre à disposition du chargé de mission.

**Quelques informations complémentaires :**

La procédure de recrutement prévoit deux étapes :

- Une présélection sur dossier
- Un entretien avec un jury.

**Date limite de candidature : 17/02/2025**

**Les candidatures (lettre de motivation et curriculum vitae) sont à adresser à l'attention de :**

Monsieur Yann SALIOU  
 Directeur-adjoint du Parc amazonien de Guyane  
 Directeur par intérim  
 1 rue de la Canne à sucre  
 97354 REMIIRE MONTJOLY  
[yann.saliou@guyane-parcnational.fr](mailto:yann.saliou@guyane-parcnational.fr)

**A envoyer par courriel à :**

Madame Françoise LEMAITRE-ANQUETIL – Responsable des Ressources Humaines

[recrutement@guyane-parcnational.fr](mailto:recrutement@guyane-parcnational.fr)

**Copie à :**

[francoise.lemaitre-anquetil@guyane-parcnational.fr](mailto:francoise.lemaitre-anquetil@guyane-parcnational.fr)

[francine.tran-tu-yen@guyane-parcnational.fr](mailto:francine.tran-tu-yen@guyane-parcnational.fr)

Contact RRH :	Mme Françoise LEMAITRE-ANQUETIL	Mail :	<a href="mailto:francoise.lemaitre-anquetil@guyane-parcnational.fr">francoise.lemaitre-anquetil@guyane-parcnational.fr</a>
Renseignements :	M. Yann SALIOU	Mail :	<a href="mailto:yann.saliou@guyane-parcnational.fr">yann.saliou@guyane-parcnational.fr</a>
Autre personne à contacter :		Mail :	
Dernière validation par :		Date :	Cliquez ou appuyez ici pour entrer une date.

## **Annexe 1 : Axes de coopération envisagés sur le projet de renforcement du réseau des aires protégées du Plateau des Guyanes (document provisoire)**

### A. Component sciences, participatory sciences / management of natural resources and awareness

Output A.1: Capacity building for managers and eco-guards and communities in collaborative research (training, visits to other sites, etc.),

Output A.2: Collaborative research

Output A.3: Creation of a common resource center for species / natural resources monitoring (freshwater turtles, sea turtles, otters, etc.)

Output A.4: Resource sharing and pooling around environmental education (games, naturalist clubs, etc.)

Output A.5: Support regional networking for research programs *Target : research teams and project member teams involved in research programs focus on managed areas or main themes of the project (including climate change)*

Output A.6 : Establishment of climate change monitoring stations in each country

Output A.7: Capacity building in natural resource management, notably through exchange between communities (this theme is notably pre-identified for exchanges between Wayampis and Brazil)

### B. Component ecotourism/community-based tourism

Output B.1 : Sharing experiences on best practices, exchange between agents and tourism professionals (site visits and exchange of good practices),

Output B.2 : Development of standards

Output B.4 : Creation of an ecotourism network / community tourism circuits and products (Example of the MEET IUCN Mediterranean project)

Output B.5 : Creation of a network of traditional crafts.

### C. Component Land survey and goldmining impacts

Output C.1 : Implementation of a regional technical repository on the mitigation of mining impacts

Output C.2 : Monitoring of impacts and enforcement of regulations/ Sharing of good practices between different countries

Output C.3 : Land survey and community involvement

Output C.4 : Diagnosis on drivers of gold mining activities at regional scale

Output C.5 : Regional communication campaign on impacts of gold mining on biodiversity and civil society

### D. Component Living cultural heritage

Output D.1: Promote cultural exchanges between transboundary communities (land mapping; traditional medicine; oral histories;)

Output D.2: Artist exchanges between the countries (starting with singing, dancing, music)

Output D.3: Courses on traditional knowledge

Output D.4: Create a network around food sovereignty/agriculture of local communities to improve resilience in context of climate change

E. Transversal Axis: Governance and regional recognition

Output E.1: Strategies and approaches concerning the governance of protected and natural areas and community based management

Output E.2: Work on the recognition of the biocultural corridor or the "last space of wild tropical forest" through the Guyana Shield

Output E.3: Sharing best practices

**Annexe 2 : Axes de coopération envisagés sur le projet de coopération technique bilatérale  
entre le PaG et le PNMT (durée 3 à 4 ans) - (document provisoire)**

**1. Renforcement de la connaissance des écosystèmes du PaG et du PNMT**

Protocole podocnémides (tortues d'eau douce) conjoint entre les deux parcs nationaux sur le fleuve Oyapock, incluant la participation des habitants

Protocole loutres géantes sur les affluents de l'Oyapock (bassin amont)

Inventaires dont grande faune par camera-trapping sur le secteur nord des deux parcs nationaux (porte d'entrée des parcs nationaux en venant du littoral)

Imprégnation mercurielle des poissons sur le secteur à l'aval de Camopi et Villa Brasil jusqu'à la limite nord des deux parcs nationaux sur le fleuve Oyapock

**2. Suivi de l'évolution du climat sur des écosystèmes sensibles (forêts de nuages notamment)**

Identification au sein du PNMT et équipement d'un site de référence équivalent à celui du Mont Itoupé (PaG) ou autre site potentiellement sensible aux changements climatiques

Relevé annuel des paramètres de température et d'hygrométrie

Inventaires de faune sensible au changement climatique (exemple : amphibiens) lors des missions de relevés des données des enregistreurs de paramètres climatiques

Partage des données interparcs entre les deux sites

Mise en place des conditions de suivi sur le long terme, en lien avec la communauté scientifique internationale - Actions de communication.

**3. Etude de faisabilité de la mise en place d'un site d'accueil écotouristique sur l'Oyapock « porte d'entrée » des deux parcs nationaux**

Etude de faisabilité technique et économique, et en termes d'acceptation sociale (pour les habitants de Camopi et Villa Brasil)

Conception et chiffrage des aménagements.

Elaboration d'un projet incluant une proposition de mode de gestion, respectueux des valeurs des deux parcs nationaux

Objectifs envisagés : Canari Zozo du côté Français et roche Monpère du côté Brésilien

**4. Contribution à la lutte contre l'orpaillage illégal**

Partager les informations concernant l'état de la menace liée à l'orpaillage illégal dans les deux parcs nationaux, incluant, si les autorisations sont données, une extension des survols de décompte des chantiers illégaux déjà pratiqués par le PaG sur les zones concernées au sein du PNMT (y compris formation des agents PNMT et partage de RETEX)

A étudier : saisie de matériel d'orpaillage, même s'il s'agit en soit de matériel non prohibé, dès qu'il entre le territoire de l'un ou l'autre des parcs nationaux

Faciliter les échanges avec les acteurs de la coopération militaire et de la police pour contrarier l'approvisionnement logistique des chantiers illégaux (fleuve et site d'Ilha Bela), en accord avec les accords de coopération de 2008 et la lettre d'intention de mars 2024 avec mise en place de mission conjointe ou miroir sur les deux rives avec les partenaires Brésiliens (IBAMA, Bataillon Ambiental, Police Fédérale).

Informers les décideurs français (Préfet) et brésiliens (Gouverneur de l'Etat d'Amapa et ICM BIO, notamment) sur l'état de la pression d'orpaillage et les avancées constatées en matière de lutte contre les garimpeiros.

**5. Animation de projet et renforcement des capacités des deux parcs nationaux**

Constitution d'une équipe d'animation du projet (1 sénior + 1 junior), en charge de la conduite du projet et de l'interface entre les deux parcs nationaux

Echange de protocoles et bonnes pratiques entre les équipes des deux parcs nationaux

Formations des agents des deux parcs nationaux, ainsi que de personnes issues des communautés (ex : tourisme) sur des techniques / technologies / protocoles scientifiques nouveaux, utilisés dans le cadre du projet

Mise en place des moyens matériels et logistiques nécessaires au bon déroulement du projet

Rédaction des rapports d'avancement intermédiaires et final dans les deux langues (français et portugais), ainsi que des bilans financiers.